

## La première transformation du bois en Ile-de-France

*La fonction économique de la forêt, qui vise à la production de bois, peut être considérée comme non totalement négligeable, sur près de 90% de la surface boisée francilienne. Les entreprises de la filière-bois, peu nombreuses en Ile de France et plutôt sur le déclin, ne peuvent à elles seules en réaliser l'exploitation.*

### Exploitableté des forêts d'Île-de-France.

87% du volume de bois francilien est facilement exploitable. C'est ce qui ressort à la lecture des résultats d'une étude sur l'exploitableté des forêts réalisée en 1996 par l'Inventaire Forestier National (IFN). Ce bon résultat est essentiellement dû au fait que la très grande majorité (88%) de la surface boisée est située sur des terrains ayant une faible pente (entre 0 et 15%). Cependant il ne doit pas cacher de réels problèmes de mobilisation des bois et de leur mise sur le marché. Ceux-ci peuvent être liés à l'enclavement de parcelles boisées dans le tissu urbain, au morcellement extrême de certains massifs forestiers, à l'hétérogénéité (dans les cas les plus favorables) voire la médiocrité (le plus généralement) de la qualité des bois, à la méconnaissance du fonctionnement de la filière bois, entraînant bien souvent un désintérêt, de la part d'un grand nombre de propriétaires forestiers de la région.

### Une récolte très inférieure à la production biologique des forêts

Excepté durant les années 2000 et 2001 dont les résultats sont très fortement influencés par la tempête de 1999 au caractère très exceptionnel, les déclarations faites à l'EAB permettent de chiffrer sur la dernière décennie la récolte moyenne annuelle de bois en Île-de-France à 542 000 m<sup>3</sup>. En 1999, la contribution des forêts franciliennes à la production nationale de bois n'était ainsi que de 1,45 % alors qu'en surface forestière le ratio est de 1,9 %. Cette récolte officielle ne représente en Île-de-France qu'à peine le tiers de la production brute annuelle des forêts calculée par les services de l'Inventaire Forestier national (1,6 millions de m<sup>3</sup> entre 1978 et 1994). Une autre étude, spécialement réalisée en 1996 par l'IFN estimait le prélèvement réalisé entre les deux inventaires à 43% de l'accroissement biologique.

### Une récolte qui se partage équitablement entre bois d'œuvre et bois d'industrie avec beaucoup d'incertitude en ce qui concerne la part du bois de feu

De manière relativement constante sur la dernière décennie, la part, en volume, du bois d'œuvre dans la récolte forestière totale s'établit entre 41% et 48 %, avec une moyenne à 44%, soit 237 000 m<sup>3</sup>. Ce bois d'œuvre est produit, en Ile-de-France, à près de 90% à partir d'essences feuillues contrairement au plan national où les grumes résineuses dominent (64% en 1999). Il représente, en valeur, certainement plus de 80% de la valeur totale de la récolte (estimation effectuée sur la base des prix moyens constatés).

Le volume annuel moyen de bois d'industrie récolté toutes essences confondues, entre 1990 et 1999 est de 254 000 m<sup>3</sup>.

Quant au volume annuel de bois de chauffage déclaré comme commercialisé il oscille autour de 50 000 m<sup>3</sup> soit environ 10% de la récolte. Cependant, il est absolument impératif de considérer que ce chiffre ne représente, tout comme au niveau national, qu'une faible partie du bois de feu réellement exploité dans les forêts. D'autres estimations, basées sur des chiffres obtenus par d'autres sources que l'Enquête Annuelle de Branche (EAB), qui prennent en considération à la fois des volumes auto-consommés et des volumes non recueillis par l'EAB, aboutissent à des chiffres nettement supérieurs.

**Enquête Annuelle de Branche :** Il s'agit d'une enquête annuelle exhaustive réalisée par les services de statistiques du ministère de l'agriculture auprès des exploitants forestiers titulaires d'une carte professionnelle. En 2001, en Ile-de-France, on compte 91 déclarants. Les chiffres présentés dans cette page proviennent exclusivement de cette enquête.

## Une récolte où prédominent le chêne et les peupliers

En 1999, le chêne (41%) est la principale essence récoltée en bois d'œuvre devant le peuplier (30%) et le châtaignier (10%). Les résineux quant à eux représentent une très faible part du volume de bois d'œuvre (12%). La récolte de bois de trituration pour pâtes et panneaux est également essentiellement feuillue (à plus de 80%) avec une majorité d'essences à bois dur (chênes et châtaigniers principalement). En ce qui concerne le bois d'industrie résineux, l'essence majoritairement récoltée est le pin sylvestre. Plus de la moitié de la récolte forestière totale est réalisée dans les forêts de Seine et Marne. Cette proportion est encore plus importante si l'on ne considère que la production de bois de peuplier, puisque l'essentiel des peupleraies de production est localisé dans ce département (4700 ha de peupleraies en Seine et Marne d'après l'IFN 1994)

### La Tempête de décembre 1999 :

A la veille de l'an 2000, le 26 décembre 1999, une tempête d'une violence rare a balayé l'Île-de-France et y a occasionné des dégâts considérables dans les forêts. L'intensité de l'événement n'a toutefois pas été uniforme pour tous les départements de la région : les plus forts ravages ont été provoqués dans un couloir central traversant l'Île-de-France d'ouest en est : ainsi l'ouest parisien, la partie sud de la proche couronne et la moitié nord de la Seine-et-Marne ont particulièrement souffert ; en revanche ont été moins touchées : au nord les forêts du Val d'Oise et au sud celles de l'Essonne. Le tribut payé par les forêts franciliennes à cette tempête se situe dans une fourchette allant de 2,7 à 3,5 millions de m<sup>3</sup> de bois. Ceci représente de l'ordre de 6 récoltes annuelles moyennes ce qui explique que cet événement exceptionnel ait fortement influencé l'activité du secteur de l'exploitation forestière. Ainsi en 2000 et 2001, la quasi-totalité des travaux d'exploitations forestières réalisés en Île-de-France, l'ont été sur des parcelles affectées par le passage de cette tempête. Au cours de ces 2 années ce sont 919 000 m<sup>3</sup> (2000) et 828 000 m<sup>3</sup> (2001) soit globalement 1 747 000 m<sup>3</sup> de chablis qui ont été récoltés en Ile-de-France.

## Une filière francilienne de la première transformation exsangue.

La baisse du nombre d'entreprises franciliennes de la première transformation du bois a été très forte au cours des 10 dernières années. Pour le secteur de l'exploitation forestière, en 2001 il n'y a plus que 86 entreprises ayant leur siège en Ile-de-France, alors qu'elles étaient 171 en 1990. Elles sont généralement de taille très modeste, les trois quarts d'entre elles récoltant en 2001 moins de 4 000 m<sup>3</sup>/an alors que l'unité moyenne nationale produit 8 000 m<sup>3</sup>/an. Les 5 plus importantes d'entre elles récoltent à elles seules 75% du volume total récolté. Le nombre des salariés permanents de ce secteur d'activité est de 107 en 2001 contre 320 en 1990. Il est cependant légèrement remonté par rapport à 1999 (91) traduisant ainsi la nécessité pour les entreprises du secteur d'embaucher pour faire face aux conséquences de la tempête de 1999. Cette faiblesse de l'exploitation forestière francilienne conduit à une exploitation chronique des forêts franciliennes par des entreprises extérieures à la région. Ainsi en régime de croisière, moins du tiers de la récolte est-il effectué par des entreprises régionales. Face à un événement exceptionnel comme la tempête de 1999, cette proportion s'abaisse encore jusqu'à atteindre moins du quart. Du fait du petit nombre d'exploitations forestières franciliennes, de leur petite taille, et donc de leur manque de réactivité, ce sont des entreprises provenant principalement des régions Picardie, Centre et Bretagne qui sont venues exploiter les volumes importants de chablis mis à terre par cette tempête.

Par ailleurs, il est important de noter que l'Ile-de-France fin 2001 ne possède aucune papeterie, aucune usine de panneaux et seulement 5 scieries dont l'activité globale ne porte que sur 13 000 m<sup>3</sup> de sciages ce qui représente seulement 5% des volumes de bois d'œuvre ayant été récoltés dans la région. La région Ile de France exporte donc la quasi-totalité de sa production forestière.